



PREPARATIONS AU CONCOURS D'ENTREE DANS LES IFAP

**Quels sont les savoirs et les compétences à maîtriser
en vue de la formation au DEAP?**

**Comment identifier ses besoins en formation
pour réussir son projet professionnel?**

Le Métier – AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

« L'Auxiliaire de Puériculture dispense dans le cadre du rôle propre de la puéricultrice ou de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité des soins et réalise des activités d'éveil et d'éducation pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité. L'Auxiliaire de Puériculture participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques, ou en situation de « risque d'exclusion. » *Arrêté du 16 Janvier 2006.*

Le Diplôme - DEAP

Une fois le concours d'entrée en Institut réussi, la formation repose sur une alternance entre des enseignements théoriques, travaux dirigés, travaux de groupe, séances d'apprentissages pratiques et gestuels et des stages cliniques organisés en collaboration avec des structures d'accueil.

La formation est sanctionnée par le DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture).

Le Concours d'entrée

L'IFAP Suresnes propose 2 concours par an pour 2 rentrées distinctes (les candidats BAC PRO ASSP ET SAPAT sont convoqués à des épreuves spécifiques).

Le concours de Septembre pour une entrée en Janvier

Le Concours de Mars pour une entrée en Septembre

Préparation au concours d'entrée

Objectifs

Acquérir les connaissances nécessaires en Biologie et Physiologie Humaine.

Revoir les fondamentaux des Mathématiques (opérations, fractions, conversions...) Certaines questions portant sur l'alimentation nécessitent ce type de savoir.

Retravailler les bases du Français et s'initier à la Culture générale liée au domaine sanitaire et social. Le candidat doit non seulement apprendre à assimiler des connaissances liées à l'actualité mais aussi savoir les utiliser dans la rédaction d'un devoir bien structuré (présentation du sujet, développement sous forme argumentative, conclusion).

Exercer la faculté de réflexion tant à écrit qu'à l'oral.

S'entraîner aux tests psychotechniques et développer les aptitudes d'attention, d'organisation, de logique.

Apporter l'aisance nécessaire pour l'entretien : offrir l'opportunité d'analyser ses motivations en terme de projet professionnel, apprendre à problématiser un sujet, à argumenter, à dominer son stress.

Intégrer des compétences professionnelles : stage en crèche pour les élèves ayant peu d'expérience.

Modalités

Les cours animés par des formateurs expérimentés ont lieu les LUNDIS et JEUDIS entre 9h30 et 16h30.

Un travail personnel est à prévoir à partir de nos livrets pédagogiques. Travail à ajuster selon son niveau.

C'est l'association du travail en formation et du travail en autonomie qui assure la progression.

Choix de la formation diplômante au DEAP

Au terme de la « Préparation au concours », l'élève présente le concours accessible sans aucune condition de diplôme. Il a le choix entre 2 types de formation :

1. **l'une en continu sur 10 mois** (pas d'âge limite)
2. **l'autre en apprentissage sur 18 mois (entre 17 et 30 ans)**

L'Institut propose deux entrées / an en formation au DEAP

1. la rentrée de Septembre : je passe mon concours en Mars

➤ Je peux m'inscrire aux prépas de Janvier à Mars

2. la rentrée de Janvier : je passe le concours en Septembre

➤ Je peux m'inscrire aux prépas de Mai à Juin

Différentes formules pour mieux répondre à votre besoin de préparation

Lors de la constitution du dossier d'inscription, une séance est consacrée à l'évaluation des connaissances et des motivations pour mieux orienter les candidats sur le choix de la meilleure préparation.

La Prépa complète : de Mai à Juin ou de Janvier à Mars (2j / semaine)

- Tests psycho techniques
- Thèmes de l'actualité sanitaire et sociale
Préparation à l'épreuve écrite de français au sujet de l'épreuve orale.
- Préparation à l'épreuve de Biologie et Mathématiques
- Entretien
Motivations, gestion du stress, prise de parole, méthodologie de l'épreuve orale
- Stage optionnel d'immersion professionnelle : analyse de l'expérience professionnelle vécue en stage

La Prépa tests + entretien : de Mai à Juin ou de Janvier à Mars (1 à 2j/ semaine)

- Tests psycho techniques
- Thèmes de l'actualité sanitaire et sociale
Préparation au sujet de l'épreuve orale.
- Entretien
Motivations, gestion du stress, prise de parole, méthodologie de l'épreuve orale
- Stage optionnel d'immersion professionnelle : analyse de l'expérience professionnelle vécue en stage

La Prépa spécifique BAC PRO ASSP/SAPAT : de Mai à Juin ou de Janvier Mars (1 à 2j/ semaine)

- Entretien et constitution du dossier de candidature
Motivations, gestion du stress, prise de parole, méthodologie de l'épreuve orale
- Stage optionnel d'immersion professionnelle : analyse de l'expérience professionnelle vécue en stage

Frais de scolarité

	Période de formation	Coût TTC	Stage TTC (35h en crèche)
Prépa complète	De Mai à Juin en accéléré – 60h de cours	780	130
	Culture Générale De Janvier à Mars – 91h de cours	1380	130
Tests Psychotechniques			
Entretien avec le jury			
Stage (en option)			
Prépa Tests + Entretien	De Mai à Juin en accéléré – 51h de cours	580	130
	Tests Psychotechniques De Janvier à Mars – 71h de cours	920	130
Entretien avec le jury			
Stage (en option)			
Prépa spécifique BAC PRO	De Mai à Juin en accéléré – 33h de cours	430	130
	Entretien avec le jury De Janvier à Mars – 48h de cours	720	130
Stage (en option)			

Les Epreuves du Concours

Les épreuves de sélection comprennent :

- 1 ou 2 épreuves **écrites d'admissibilité** (une note inférieure à 10/20 est éliminatoire).
- 1 épreuve **orale d'admission**.

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

La 1^{ère} épreuve écrite dite de **culture générale**, d'une durée de **2 heures**, est notée sur **20 points**.

Elle se décompose en **2 parties** :

1. A partir d'**un texte de culture générale** portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social le candidat doit dégager les idées principales et répondre à 2 questions permettant d'apprécier la faculté de compréhension et de réflexion du candidat et sa faculté à s'exprimer par écrit (12 points)
2. Une série de **10 questions** à réponse courte (8 points) :
 - 5 questions de biologie humaine.
 - 3 questions sur les 4 opérations numériques.
 - 2 questions d'exercices de mathématiques de conversion.

La 2^{ème} épreuve écrite dite de **Tests psychotechniques**, d'une durée de **1 heure 30**, est notée sur **20 pts**.

Elle porte sur **un test** ayant pour objet d'évaluer les aptitudes suivantes :

- **l'Attention,**
- **le Raisonnement Logique,**
- **l'Organisation.**

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Cette épreuve consiste en **un entretien de 20 minutes** avec le Jury, **précédé de 10 minutes de préparation**, noté sur **20 points**. Cet entretien se divise en **2 parties** :

- Exposé d'un thème relevant du domaine sanitaire et social (15 points).
- Une analyse des motivations du candidat (5 points)

Le stage d'observation

Avant le début de la préparation au concours, il est recommandé **dans l'intérêt des candidates n'ayant pas ou peu d'expérience en collectivité** de faire un stage dans une structure d'accueil pour enfants de moins de 6 ans, type crèche, multi-accueil, halte-garderie, jardin d'enfant .

Ce stage d'observation a pour but de demander à la candidate un travail de recherche afin **d'affiner son projet professionnel et ses motivations** pour la profession d'auxiliaire de puériculture.

ORGANISATION DU STAGE:

- **durée: 2 semaines à 1 mois** selon les besoins de la candidate et disponibilités de la structure
- **activité de la stagiaire:** en l'absence de toute formation sur l'hygiène, la sécurité et la prise en soin de l'enfant, **la stagiaire n'est pas autorisée à pratiquer des soins**. Placée sous la responsabilité de l'équipe, **la stagiaire ne pourra jamais être laissée seule en présence d'un enfant ou d'un parent**. Elle est autorisée à entrer en contact, par le biais du jeu notamment, avec les enfants **à l'initiative de ceux-ci et sous réserve d'approbation de l'équipe présente**.
- **lieux d'observation:** si cela est possible dans la structure, la stagiaire est invitée à observer un ou plusieurs groupes d'enfants (selon la durée du stage) mais aussi le travail en cuisine, en lingerie, les temps d'accueil du matin et du soir.

OBJECTIFS DU STAGE:

- **Découvrir** un lieu d'exercice professionnel de l'Auxiliaire de puériculture (A.P.)
- **Observer** le travail de l'A.P. dans une collectivité d'enfants ou enrichir son expérience passée en découvrant d'autres pratiques professionnelles, un autre projet d'équipe,
- et notamment découvrir ou **approfondir** la connaissance des aptitudes et compétences nécessaires à la gestion d'un groupe d'enfants, à l'accueil des familles et au travail d'équipe.
- **Rencontrer** différents professionnels de l'enfance pour découvrir les différents champs d'exercice de chacun, leur complémentarité